

SOMMAIRE

• **Réaction à la contribution de Christian Le Moëne** p.2
Gino Gramaccia (GREC/O - Université de Bordeaux 1)

• **Pour appel à réactions et débats** p. 2
Contribution de Gino Gramaccia « Le numérique au risque du sub-politique »

• **Manifestations passées** p. 13
 . 28 juin-2 juillet, Bucarest, Synthèse des ateliers
 « *DOMAINES D'ANALYSE, MODES APPROCHES ET ENJEUX SOCIO-CULTURELS* »
 . 4 - 6 July 2003, Bled (Slovenia) BledCom 2003
 « *COMMUNICATION MANAGEMENT, PUBLIC AFFAIRS AND PUBLIC RELATIONS : BUILDING TRUST AND EQUITY* »
 . Les 4 et 5 septembre 2003 à Strasbourg p. 19
 « *LA SOCIETE DE L'INFORMATION : ENTRE MYTHES ET REALITES.* »

• **Agenda** p. 18
 . les 23 et 24 octobre 2003, à Paris,
 Atelier semestriel org&co
 . 14 - 16 décembre 2003, Marseille
 . les 18 et 19 mars 2004, Avignon,
 Atelier semestriel org&co avec le groupe « Médiations culturelles » de la SFSIC.

• **Congrès IAERI Proposition de table-ronde**

• **Quelques publications** p. 20

EDITORIAL

Cher(e) collègue,

En ce début septembre, j'espère que votre rentrée universitaire se présente sous les meilleurs auspices. Notre bulletin de liaison reprend sa parution avec tout d'abord une réaction à la contribution de Christian Le Moëne au bulletin précédent, suivie d'un texte soumis à débat par Gino Gramaccia.

L'actualité de la recherche en communication organisationnelle a été particulièrement riche au printemps dernier... comme en témoignent les travaux menés à Bucarest et à Bled dont les comptes-rendus et/ou programmes sont inclus dans ce bulletin. De nouvelles manifestations scientifiques prennent d'ores et déjà le relais, dont le colloque organisé début septembre à Strasbourg par le CERIME et nos journées d'études semestrielles programmées pour fin octobre. Bien que l'ordre du jour de ces dernières ne soit pas encore finalisé à ce jour, un groupe de travail devrait y présenter une première typologie des recherches en communication organisationnelle. Ces journées seront suivies en mars par un second atelier (sur deux jours également), organisé en collaboration avec nos collègues du groupe *Médiations culturelles* de la SFSIC. Dans un avenir plus lointain se profile le congrès IAERI qui aura lieu en juillet 2004 à Porto Alegre. Aussi, trouverez-vous un projet de participation, à l'état provisoire, que le groupe Org & co, en collaboration avec des collègues étrangers de six pays différents, devrait proposer afin d'y maintenir sa présence. Volontairement large, le thème de cette proposition devrait pouvoir fédérer de nombreux chercheurs et permettre les confrontations avec nos collègues étrangers. Toute remarque ou suggestion de votre part est la bienvenue.

En ce qui concerne le forum de discussion et le site électronique spécialisés en communication organisationnelle, nous bénéficions d'ores et déjà d'un hébergeur (Université Toulouse 3) en attendant d'être intégré à celui de la SFSIC. La première maquette sera présentée fin octobre à Paris, lors de notre atelier. Pour mettre en ligne les travaux exposés lors de nos colloques ou journées d'études, chaque auteur recevra par mél une convention de cession de droits qu'il devra retourner signée par courrier.

A propos de l'observatoire de la communication interne, les discussions devraient reprendre avec les responsables de l'AFIC (Association Française de Communication Interne) et de l'UJJEJ (Union des Journalistes et Journaux d'entreprise française).

Par ailleurs, vous trouverez à nouveau, en fin de bulletin (page 22) la fiche d'identification permettant à chaque chercheur qui le souhaite d'apparaître dans le fascicule de la communication organisationnelle.

Je vous souhaite une année universitaire fructueuse, en espérant vous retrouver bientôt... lors de nos journées d'octobre.

Bien cordialement,
 Arlette Bouzon

- Réaction à la contribution de Christian**Le Moëne** (bulletin juin) :« *QUELLE CONCEPTION DE LA COMMUNICATION INTERNE A L'HEURE DE LA DISLOCATION SPATIO-TEMPORELLE DES ENTREPRISES* ».**Gino Gramaccia** (GREC/O - Université de Bordeaux 1)

Christian Le Moëne, citant Bakis, se demande, à raison, si la notion d'espace comme notion descriptive (unité de lieu) de l'entreprise est encore utile. Il est vrai que l'entreprise traditionnelle, caractérisée par de multiples déterminants spatiaux (le quartier, la ville, la région), commerciaux (diversification et élargissement des marchés, imprévisibilité de la demande), technologiques (systèmes de production monovalents pour des produits standardisés), démographiques (disponibilité d'une main d'œuvre locale), cette entreprise, donc, appartient désormais, pour une large part, à l'histoire. Une hypothèse de travail pourrait être creusée à propos du rapport entre innovation et « dislocation » de l'unité de lieu (de travail) (mais je préfère le terme « réseau » à « dislocation ») : Castells développe cette idée selon laquelle la multiplication (et la recherche) des sources d'innovation est un facteur puissant de « dissémination » spatiale. L'innovation de conception (de service, de produit), l'innovation logistique (liée au développement routier, hélas), et bien sûr, l'explosion du numérique, expliquent l'obsolescence des formes spatiales traditionnelles.

Curieusement, et sur ce point Arlette Bouzon pourrait nous en dire beaucoup, les nouvelles pratiques de collaboration (je pense à l'ingénierie concourante) ne constituent-elles pas une forme de résurgence du local ? Autrement dit : une manière de réinventer l'espace de proximité professionnelle, non pas sur le critère traditionnel de l'identité, à savoir le métier, mais sur l'articulation de compétences hétérogènes.

Je suis moins d'accord, en revanche, avec l'usage qu'il fait de la notion de « communauté » pour décrire le glissement de la notion d'équipe vers des formes de petits collectifs de travail. Elizabeth Gardère a introduit, à juste titre, la notion de « cellule » pour bien marquer en quoi les aspects identitaires sont passés au second plan, quand ils ne sont pas purement et simplement déclarés, à leur tour, « obsolètes ».

- Pour appel à réactions et débatsContribution de **Gino Gramaccia** (GREC/O - Université de Bordeaux 1)« *LE NUMERIQUE AU RISQUE DU SUB-POLITIQUE* »(Texte de la conférence inaugurale du XII^e colloque du GREC/O, Bordeaux, les 12 et 13 juin 2003, « Coexister dans les mondes organisationnels »).

Roland Barthes parlait, en son temps, de « degré zéro de l'écriture », désignant, par cette formule, la possibilité d'une écriture blanche ou neutre, libérée de toute servitude à une forme ou à un ordre quelconque du langage. Et si la coexistence, dans l'organisation, était le « degré zéro de la coopération » ? Le management peut-il croire à une coopération neutre, « blanche », transparente, pacifique, universelle en somme, à la manière de l'art classique ? J'essaierai de montrer, dans cet exposé, en quoi, bien au contraire, la coopération est un objet social particulièrement sensible aux variations de l'histoire. L'évolution du numérique a pu faire croire un instant que la question était réglée. En décloisonnant les organisations, en exaltant l'informel, la réactivité et la flexibilité, en déployant toutes sortes de solutions numériques et géométriques, le management a cru finalement résoudre les problèmes liés à la densité symbolique de l'organisation, à ses poches de mémoire et d'identité, aux querelles de territoires et aux jeux stratégiques. La critique de cette coordination numérique fera l'objet de la première partie. En vérité, ce déploiement de ressources techniques est venu à chaque fois compenser les logiques aléatoires du risque et, comme on dit, les déficits de la communication. De multiples voix se font désormais entendre devant la menace du risque, incitant à toujours plus de vigilance, de veille et d'intelligence dans l'exploration des réseaux socio-techniques. Cette polyphonie du risque sera traitée dans la seconde partie. Mais le risque ou la crise ne sont pas de simples effets secondaires : leur qualification n'est pas simplement technique ou dysfonctionnelle. Elle entre dans le champ d'un débat d'un type nouveau, en-deçà du politique mais suffisamment porteur et crédible pour être entendu. Les enjeux de ce que j'appellerai, après Ulrich Beck, le sub-politique fera l'objet de la troisième partie. Enfin, et sur ce dernier point, j'avoue avoir beaucoup emprunté à Alain Touraine, je m'interroge sur le statut du Sujet dans la complexité incertaine des organisations contemporaines. Jusqu'où peut porter sa voix, celle engagée dans le débat démocratique ou celle exprimant, par la parole,

son autonomie ? J'esquisse une réponse dans la partie conclusive.

La coordination numérique

Si on voulait réduire, en un schéma conceptuel simple, l'histoire de la notion d'information, il faudrait opposer les deux catégories de supports qui en assurent la logistique : la voix et la machine. Dans les rapports de pouvoir qu'analyse la sociologie des organisations, l'information est supportée par la voix, elle est constitutive de la relation qui se noue dans la proximité orale des acteurs. La codification et la transmission numériques de l'information les a frustrés du pouvoir d'en faire mystère. Dans le *Monopole Industriel* de Crozier, l'information, celée ou décelée, est d'abord, pour l'individu qui en fait un usage stratégique, l'indice de sa subjectivité : elle constitue à la fois le motif et l'enjeu de la relation entre les acteurs ; parce qu'elle peut faire l'objet de rétention, d'un secret et finalement d'un marchandage, elle est constitutive des structures d'influence, des jeux de pouvoir et des processus identitaires dans l'action collective. Dans l'organisation bureaucratique, l'information est manipulable parce qu'elle garde un caractère local, fortement contextuel et donc contingent. Elle est l'expression d'un comportement d'acteur dans un « construit humain », intervenant dans les limites d'un système d'action concret. Ses propriétés sémiotiques sont conformes aux situations de jeux et se résument à des actions langagières. Chez Crozier, l'information constitue l'enjeu d'une communication qui peut certes fortement affecter la capacité d'action de collectifs en concurrence. Mais en même temps, parce qu'elle est contingente, locale, contextuelle, elle marque le territoire de communautés propriétaires. C'est ce que dit, par exemple, Dan Sperber : « *Les communautés humaines existantes [sont] pour la grande majorité d'entre elles, fondées sur la localité* ».

Un nouveau paradigme est à l'œuvre que Manuel Castells appelle, s'inspirant de « l'esprit du capitalisme » de Weber, *l'esprit de l'informationnalisme* »¹. Sa forme est le réseau, sa logique de développement est l'obsolescence et l'accroissance des structures, sa vitalité repose sur l'optimisation des circuits de décision. Ce nouvel esprit marque autant la fin de l'individu et de son courage entrepreneurial que celle des collectifs (les classes sociales, la firme, l'Etat). Il annonce la fin des grands récits, des grands projets fédérateurs, des lignes de défense

communautaires, des identités collectives, des solidarités fondées sur la mémoire. Le management a accompagné cette évolution dans le droit fil du « toyotisme » : il convient d'éliminer les perturbations majeures dans le processus global de production par une gestion très volontariste de la qualité. Ce qui est tacite doit être codifié, ce qui est collectif doit être personnalisé, enfin ce qui est local doit circuler au profit du plus grand nombre dans de puissants systèmes d'information. Les nouveaux professionnels, comme l'affirme N. Alter, sont des acteurs stratégiques « *mais, au lieu de dissimuler l'information, ils la diffusent. Au lieu de se retrancher derrière les règles, ils participent activement à leur transformation* »².

La très grande capacité d'autorégulation des systèmes d'information requiert de plus en plus d'activités de contrôle et de surveillance ; la multiplication des « boîtes noires » impose des règles strictes de délégation d'expertise pour leur conception, leur mise en œuvre et leur maintenance. On entre ainsi dans la sphère de l'explicite, de l'intelligible, du déchiffrable. Si l'information encadrée dans l'humain est apte à produire de l'implicite et, pour tout dire, du sens, l'information numérisée dans les machines n'engendre que des protocoles et des procédures. En bref, la codification et la transmission numériques du savoir, la standardisation et le stockage des données, la gestion des modes d'accès, sont des sémiotiques descriptives de la civilisation numérique pour reprendre l'expression de Béatrice Galinon-Mélenec,³ auxquelles s'ajoutent les outils d'amplification du visible et de l'audible : messagerie électronique, conversation textuelle synchrone, systèmes intranet, tableau blanc électronique, partage d'applications, audio et visioconférence, systèmes ERP, etc.

Quelle analyse sociologique peut-on faire à propos des systèmes d'information numériques, de leur architecture, de leurs flux, de leur installation, de leur usage dans un contexte d'entreprise ? De tels systèmes sont à eux-mêmes leur propre condition de développement et d'adaptation. Ils ne composent pas avec un milieu

¹ Op. cit., p. 260.

² Norbert Alter, « *La crise structurelle des modèles d'organisation* », Sociologie du travail (1993), p. 83.

³ Béatrice Galinon-Mélenec, « Existences et coexistence d'identités : l'effet des nouvelles technologies », in *Coexister dans les mondes organisationnels*, collectif coordonné par Elizabeth Gardère et Gino Gramaccia, Paris, L'Harmattan, 2003.

hétérogène : spatio-temporel, humain, économique... Ils l'abolissent au contraire, s'agissant du temps et de l'espace, ou l'assujettissent à des règles de coordination centrées sur la transmission efficace de grandes quantités d'informations. Ils créent les conditions même de l'échange dans le cas, par exemple, des transactions financières mondialisées. Il y a fusion (et confusion) fonctionnelle entre l'outil et le dispositif organisationnel qui devrait normalement en sous-tendre l'usage. Les mécanismes qui coordonnent les composantes des organisations sont des propriétés fonctionnelles spécifiques des technologies qui assurent la gestion de processus, la circulation et le traitement des flux d'informations, la codification et l'échange les plus stables possibles de données informatisées. Ce sont par exemple des informations techniques (sur certains composants électroniques), des informations commerciales, relatives à la spécification des besoins, au traitement des commandes, ou encore comptables et financières pour le contrôle des comptes fournisseurs ou des comptes clients. Il est clair que la chaîne des opérations d'approvisionnements, d'achats, d'expéditions, de facturation et de règlements est particulièrement concernée par cette évolution.

Cette co-détermination entre outils numériques et mécanismes de coordination n'a d'autre contexte que celui qui résulte de la connexion et de la gestion efficace des flux qu'ils supportent. Ces flux n'engendrent pas de mémoire relationnelle parce qu'ils occupent tout l'espace relationnel entièrement dédié à la distribution transversale, croisée, réticulaire ou concourante de l'information opérationnelle, fonctionnelle ou stratégique. Les routines changent de nature puisqu'il convient de contrôler des états et des trajectoires d'informations dans des contraintes de temps de plus en plus resserrées. Cette suprématie de la coordination numérique est l'une des conditions majeures de la très grande efficacité gestionnaire. Le régime d'événements auquel est soumise l'organisation est fonction de la grande quantité d'informations partagées entre les différents processus d'entreprise et de l'hyper-spécialisation de l'offre d'information (en matière de commerce électronique, notamment).

L'organisation de la coordination numérique est transversale, réticulaire, flexible, réactive, modulable... Ces concepts descriptifs signifient surtout que le temps, à l'inverse de l'espace, est devenu une variable à contrôler, à mesurer et à contraindre. Il s'agit du temps d'accès au marché, du temps de développement, du temps relatif au cycle de vie du produit et du profit, du temps

d'immobilisation ou d'utilisation des ressources, du temps de transmission de données. Ce temps-là est géré comme un facteur différentiel. Il se définit et se contrôle par rapport à la temporalité des autres firmes, des autres procédés ou produits. La gestion du temps a des conséquences directes sur la conception des formes de l'adhocratie. Ce type d'organisation ne renvoie à rien qui puisse, dans les processus de coopération, faire mémoire ou inscrire les relations dans des contextes riches, pour reprendre l'expression de Hall. Un organigramme est possible mais pas une structure. Une carte des interactions est également possible mais, sans jouer sur les mots, pas une carte des identités. Ces configurations humaines sans mémoire sont des spécificités des projets et, dans les formes les plus significatives, des projets de développement, de maintenance ou d'organisation impliquant des ressources précieuses et sophistiquées, regroupant des individus dont l'individualité est doublement marquée : d'une part, par une compétence spéciale, coûteuse et opportune (celle d'un ingénieur spécialisé dans une technologie informatique de pointe, par exemple), d'autre part, par une stratégie de carrière qui excède largement la problématique du projet. L'individu de l'adhocratie est donc un acteur migrant, un acteur qui s'attelle à la mission mais ne s'attache pas aux gens. L'individu n'est plus défini par son appartenance à un métier « résident » de l'organisation classique mais par son identification dans un domaine de compétences mobilisables dans des unités cellulaires. Les contraintes gestionnaires sont telles, en particulier les contraintes de temps et de coûts, que l'adhocratie se gère dans un climat de crise, d'où l'expression de « management cellulaire » qu'Elizabeth Gardère⁴ présente comme un management contraint à l'efficacité dans l'urgence au prix d'une gestion globale et parfois autarcique de la mission du projet. Cette évolution est notable dans les entreprises engagées dans des projets majeurs de développement, déployant en direction des acteurs du marché (les clients, bien sûr, mais également les prescripteurs, les distributeurs, les exportateurs, les intégrateurs) et en direction des fournisseurs de matériaux, de semi-produits, d'équipements, d'outillages, etc., des activités de maillage ou en réseau dans lesquelles les relations sont empreintes ou, pour

⁴ Elizabeth Gardère, Gino Gramaccia, « Anthropologie des petits groupes : de Lewin à Midler. Une brève histoire de la coopération dans les groupes restreints », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op.cit., p. 99.

repandre l'expression de Pierre Veltz, « saturées d'intentions stratégiques »⁵. L'auteur poursuit en parlant de « configurations de liens très denses, très étroits, exigeant une implication très forte des individus, et néanmoins temporaires, révisables, détachés de toute forme d'engagement interpersonnel allant au-delà de la tâche commune –peu citoyens– [...], parfaitement illustrés par les structures « projets » et toutes les formes d'organisation à géométrie variable qui pullulent aujourd'hui dans les firmes »⁶.

Il faut introduire ici la notion de réflexivité, proposée par Norbert Alter⁷, pour rendre compte de la capacité des organisations à intégrer des solutions novatrices, à mettre en œuvre des pratiques collectives organisées en petites unités plus proches du marché et des besoins du client. Le concept d'apprentissage organisationnel élaboré par Argyris et Schön (1978) est une déclinaison de cette réflexivité. Ce travail de retour critique et adaptatif de l'acteur sur ses pratiques ne va pourtant pas de soi. La réflexivité devient rapidement un processus pervers dans les unités de projets préoccupées en priorité, au nom du client, de son efficacité gestionnaire. De telles unités peuvent déployer en interne des logiques locales et concurrentielles. L'excès de performance locale, au cœur des équipes organisées en cellule de crise, se paie en déficit de performance globale pour la stratégie de l'entreprise. Et sur ce point, la réflexivité change d'objet : au plan local, elle porte sur la recherche de méthodologies à grande efficacité, au plan global, sur l'invention de structures transversales visant l'anticipation, le partage d'expérience, le long terme et au final, l'appel à des valeurs de solidarité, d'engagement collectif dans ce qu'il était convenu d'appeler, dans les années 80, le projet d'entreprise.

Nous entrons alors de plain-pied dans le champ de la communication des organisations et notamment dans la problématique des rapports complexes que cette discipline entretient avec la gestion. On sait que Philippe Zarifian, a développé, en se réclamant d'Habermas, des vues plutôt optimistes sur les fonctions d'analyse, d'argumentation et d'orientation de la communication à partir de situations de travail appréhendées dans leur globalité. La notion habermassienne

d'intercompréhension a fondé, à ce sujet, de solides développements théoriques. Comme le soulignent Rosette et Jacques Bonnet, citant Françoise Bernard, il faut envisager l'intercompréhension, « entre « détermination technologique et indétermination sociale ». Elle concerne « les processus de construction du rapport à soi, à l'Autre, à l'action et à la vie, tels qu'ils se manifestent dans le contexte du travail »⁸. La communication devient donc, dans les nouveaux modèles d'organisation productive, cette composante de l'action réflexive orientée vers le succès (pour reprendre la terminologie de Zarifian/Habermas), mais orientée surtout vers la conception des modèles et des méthodes visant l'élimination de son pôle antinomique, à savoir le risque, tel qu'il doit être compris dans la diversité de ses composantes : technologiques, économiques, sociales. J'aimerais maintenant montrer que la problématique du risque excède largement le périmètre des activités cellulaires. Ce débat est d'autant plus intéressant qu'il annonce, autour de la question du risque, une évolution notable dans les politiques de communication institutionnelle.

La polyphonie du risque

L'histoire de la communication d'entreprise est sans doute le premier angle qui s'impose pour analyser les formes diverses de la coexistence dans les organisations. Cette discipline aura constitué le moyen à la fois le plus euphorique et le plus visible pour produire de la solidarité au sens où il s'est agi de résorber, en invoquant sans détour les priorités stratégiques de l'entreprise, la séparation entre, d'une part, le subjectif et ce qu'il représente de puissance réfractaire à toute intégration et, d'autre part, la nécessité objective de la coopération pour répondre aux incitations du marché. Le message envoyé par cette communication aura toujours été clair : à savoir que l'épanouissement personnel, la réalisation de soi, les conduites individuelles ne sont pas incompatibles avec l'idée d'une intégration forte dans des collectifs au service d'un projet d'entreprise piloté par un « leader » visionnaire, un manager ou un « coach » (et non plus simplement comme un « cadre »)

Il faut dire que cette communication a surtout accompagné le changement organisationnel et ses conséquences sur les pratiques communautaires dans l'entreprise bureaucratique. Ce qu'on appelle

⁵ Pierre Veltz, *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, 2000, p. 214.

⁶ Id., p. 214.

⁷ Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, PUF, 2000, p. 187.

⁸ Rosette et Jacques Bonnet, *Nouvelles logiques, nouvelles compétences des cadres et des dirigeants*, L'Harmattan, 2003, p. 177 (à paraître).

la « sortie du taylorisme », marquée par la réduction des lignes hiérarchiques, le décloisonnement des services, la création d'équipes autonomes, et autres formes participatives est à l'origine d'un phénomène curieux, que j'appellerai diérèse, terme issu de la phonétique, mais utilisé en chirurgie pour désigner ce processus qui consiste à séparer des tissus sans les altérer. Que sépare la diérèse ? D'un côté, une incitation à l'appropriation, de l'autre, une incitation à l'appartenance. Dans un cas, les salariés s'approprient un fragment de la stratégie au nom du principe d'autonomie, de l'autre, ils cèdent à la stratégie un peu d'individualité au titre du sacrifice, tout symbolique, de ce qu'impliquerait justement l'autonomie : la distanciation critique, le pouvoir de dire non, le pouvoir du secret. Il s'agit bien de diérèse dans la mesure où l'on sépare sans déchirement les deux éléments d'un même processus. Où l'on divise en fait un seul et même individu en deux statuts sans altérer sa personnalité. D'où ce théorème diérétique selon lequel on peut symboliquement vous reprendre ce que l'on vous a concrètement concédé. C'est donc en ce sens que la communication institutionnelle a pu accompagner un changement dans lequel l'individu devait réussir cette « dualité dans l'unité ». Un peu comme la « gouvernance » en somme, la communication a inventé l'appartenance, son sentiment, ses mobiles, ses mots d'ordre, ses préceptes. Or, l'atelier, le métier, le temps partagé, le syndicat, la rue, le quartier, la maison d'à-côté sont les contextes d'un monde vécu, les lieux, les pratiques et les temps d'une appartenance consentie, précisément parce que ses mobiles échappent à toute logique d'intention et à toute justification formulée a priori. Cette appartenance concrète est affaire de proximité, de complicité, de repères, et bien sûr de savoirs informels, ce qu'une sociologue comme Danièle Linhart appelle des savoirs « occultes » ou « clandestins »⁹.

Alors que la communication d'entreprise ou institutionnelle, pour être plus précis, est fondée sur la croyance selon laquelle le sens de l'action organisée peut se justifier du seul point de vue de son efficacité économique, la communication de crise et, dans une certaine mesure, la communication sur le risque, reviennent sur les prémisses de cette action. Disons que ces prémisses sont brutalement révélées dans le cas de la crise et simplement anticipées dans la gestion

du risque. Elles portent par exemple sur la responsabilité des acteurs sociaux dans l'évolution de la crise, sur la complexité des facteurs de production (techniques, procédures, structures, approvisionnements, contrôles, sécurité, etc.), sur la dynamique potentiellement conflictuelle des relations de coopération, sur les logiques souvent incertaines de l'innovation incluant les facteurs politiques, sociaux, économiques, technologiques. Cette nouvelle communication suppose l'exploration panoptique des zones critiques des systèmes. La large communauté des responsables et des victimes a pris conscience des coûts socio-économiques et politiques du risque incontrôlé ou d'une crise mal gérée. Michèle Gabay dit que la « crise intéresse de nombreux acteurs comme les entreprises, les institutions, le grand public, la société civile, les victimes, leurs familles et les politiques »¹⁰. C'est dire que le risque, et à plus forte raison la crise, en convoquant, en mobilisant et par effet de cascade, en diversifiant un vaste champ d'acteurs sociaux, force à l'interprétation et brise l'unité des intérêts économiques. Cette évolution des logiques communicationnelles de l'entreprise est significative d'un double mouvement contradictoire : au plan le plus général, il signifie la dissolution brutale des mythes intégrateurs de la stratégie, sous l'effet de puissants analyseurs, pour reprendre un concept déjà ancien en sociologie, et au plan du local, le repli sur des positions gestionnaires dures visant à rationaliser et à rentabiliser des pratiques d'intégration technologiques.

La communication institutionnelle a manipulé l'éthique et a discipliné l'individu en usant de préceptes et de pratiques qui ont finalement engendré des communautés paradoxales. Bernard Floris a bien décrit de telles pratiques en parlant d'ingénierie symbolique¹¹. D'un côté, il s'est agi de promouvoir, au nom d'impératifs de marché, une représentation offensive de l'action en mobilisant les individus sur des principes éthiques par définition indémonstrables (« il est clair qu'on ne peut prouver l'obligation de dire la vérité, de faire prévaloir la justice et la pitié », dit Polanyi) ou sur une ingénierie psychologique qui a toujours, pour l'individu, la force d'un mimétisme

⁹ Danièle Linhart, *Le torticolis de l'autruche*, Seuil, 1991.

¹⁰ Michèle Gabay, *La nouvelle communication de crise*, Editions Stratégies, 2001, p. 225.

¹¹ Bernard Floris, « Communication d'entreprise et pouvoir managérial », in : *Sciences de la Société*, n° 39-1996.

pratique. Sur ce point, Hugues Hotier¹² a montré, à propos de l'Analyse transactionnelle et de la P.N.L., les pièges de la « coexistence business » et ses standards d'adhésion. De l'autre côté, et très exactement avec le même discours, il fallait rassurer l'individu en lui aménageant un gîte communautaire, donc de quoi lui garantir, dans les moments psychologiques difficiles, les moyens d'un repli défensif. Culture et projet d'entreprise, management par les valeurs, « coaching » ont renforcé cette culture de l'appartenance, de l'écoute et de la sécurité tout en suscitant l'adhésion à des valeurs d'engagement, d'implication combative dans l'action. Ce dualisme qui sépare l'économie et la culture comme le Nord du Sud, dirait Touraine, laisse peu de chances à ce que ce même auteur appelle le Sujet d'investir ou de développer une quelconque marge de liberté.

En revanche, et c'est sans doute paradoxal, le risque lui offre cette opportunité. Ce que le risque porte de menace pour les organisations en quête de stratégie, a la possibilité de défaire ou de balayer, dans la cassure de l'événement, toutes les fragiles références qui fondaient jusqu'à présent les logiques de mobilisation que je viens de décrire. La communication du risque est une communication à plusieurs voix. Elle prend d'abord sa source dans l'entreprise qui s'efforce, vaille que vaille, de reproduire les recettes de l'institutionnel parce qu'il s'agit, comme le dit justement Pierre Veltz, de mutualiser les risques (économiques, technologiques, sociaux) auprès des salariés¹³. Elle donne de la voix dans l'espace public principalement occupé par les médias dès lors que s'impose la nécessité de commenter une catastrophe ou un scandale. Cette polyphonie, qui compose ce que j'appellerai bientôt, à la suite d'Ulrich Beck, le sub-politique, n'est évidemment pas sans conséquence sur la « nouvelle » communication d'entreprise, celle qui, précisément, concède que l'éthique a maintenant un coût qu'il faut payer. L'affaire Cutter Biological, cette filiale américaine du groupe allemand Bayer qui aurait exporté, en 1985, essentiellement en Asie, des traitements coagulants fabriqués à partir de plasma sanguin infecté par le VIH, montre à quel point non seulement ce coût est élevé mais aussi à quel point sa qualification en terme de scandale a pris du

temps compte tenu de l'extraordinaire complexité de la preuve publique qu'une instance Sujet comme le Centre de recherche des citoyens sur la santé publique et son directeur, Sidney M. Wolfe, auront dû apporter. Le scandale a cette étrange propriété de s'imposer au public dans la force de l'évidence qui est celle de l'éthique bafouée et d'opposer au travail de la preuve une infinie résistance. Ceci met mieux en lumière, si c'était nécessaire, la médiocrité des slogans éthiques de la communication institutionnelle classique. Quant à la communication de crise, elle serait sans doute, c'est une hypothèse, l'expression la plus formalisée du débat politique à condition, dans le cas le plus optimiste, qu'elle accompagne et qu'elle rende compte de logiques d'anticipation du risque. Paradoxalement, cette communication serait à peine contemporaine de la crise : elle la devancerait un peu !

Les enjeux du sub-politique

Il est tentant de rapprocher, à près de quinze ans d'intervalle, d'une part les vues optimistes de Sainsaulieu sur le pouvoir de l'entreprise contemporaine à libérer et à mobiliser les capacités créatrices de l'individu, à condition et à la charge de l'entreprise, affirmait l'auteur (1987), de créer des référentiels collectifs pertinents, et, d'autre part, les analyses moins idéalistes d'Ulrich Beck dans une société hantée par la question de l'incertitude et du risque. L'entreprise contemporaine ne peut participer de l'utopie sociale, telle que la projette Sainsaulieu, que dans le cadre du débat parlementaire ou dans l'agora des partis politiques, donc au niveau de la volonté politique à la fois la plus explicite mais aussi la plus abstraite, puisqu'il s'agit de cette volonté qui absorbe les contradictions locales et singulières. Mais l'avenir, dit Ulrich Beck, est sub-politique : ce concept est complexe parce qu'il renvoie à une contradiction dans les modes de légitimation du progrès social.

L'auteur dit en substance que, d'une certaine manière, le progrès impose son propre modèle de légitimité ; il pèse sur la transformation de la société en vertu de son utilité et de son efficacité sociales. « La foi dans le progrès vient remplacer les élections », dit-il. L'entreprise échappe aux exigences de la légitimation démocratique au titre qu'elle produit de l'utilité publique, en vertu des conceptions optimistes d'Adam Smith selon lesquelles intérêt particulier et bien commun coïncident dans l'activité du marché. Sans jouer sur les mots, l'activité technico-économique peut faire l'économie du politique au sens classique. Le fait d'anticiper les choix qui devraient être

¹² Hugues Hotier, « Coexistence business », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 43.

¹³ Pierre Veltz, *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, 2000, p. 189.

démocratiquement débattus se fonde sur la croyance d'une interaction profitable pour le social entre la recherche, la technologie et l'économie et sur l'assurance que les enjeux sociaux et économiques devront normalement converger. Une telle logique finalement non politique se construit au fil des calculs d'intérêts impliquant des acteurs motivés par la nécessité de produire un succès technico-économique dans un cadre de référence que ne peut contrôler, a priori et dans le détail, l'acteur politique. Nous sommes alors dans le cas d'une anticipation du progrès social, tel qu'il pourrait être légitimé par les instances institutionnelles du politique (parlement, gouvernement, partis politiques). « Le progrès, dit Beck, se substitue aux questions, il est une sorte de préaccord pour des objectifs et des conséquences qui restent inconnus et non nommés »¹⁴. La capacité d'engendrer du progrès est donc déléguée à la sphère technico-économique, cette capacité constituant un motif de légitimation politique dans l'hypothèse, de moins en moins réaliste, où les risques imputables au progrès sont contenus dans les limites de l'acceptable. « La démonstration logique que des décisions économiques impliquent des choix politiques devient l'oeuvre même de techniciens de l'économie », ajoute, sur ce point, Paul Ladrière¹⁵. En résumé, dit Beck, « l'économie n'est pas responsable de ce qu'elle déclenche et la politique est responsable de ce qu'elle ne contrôle pas »¹⁶.

Seulement, le projet de la société industrielle est « démocratiquement tronqué », dit Beck. L'ampleur des transformations sociales induite par ce projet croît de manière inversement proportionnelle à ce qui peut être légitimé. Ce qui échappe à cette légitimation, ce qui se décide dans le secret des conseils d'administration ou des laboratoires de recherche et constitue au final la part du risque, réclame un statut politique particulier que l'auteur désigne par l'expression sub-politique. C'est dans cet espace d'indécision et d'illégitimité opposant l'acteur technico-économique et l'acteur public que sont inventées les règles de la transformation sociale, mais aussi, à propos du risque, sont induits, de manière de plus en plus voyante, les modes de transgression de ces mêmes règles. L'activité de l'entreprise, de la science et de la technique devient donc ouvertement l'objet d'un débat sub-politique.

Autrement dit, l'entreprise doit dialoguer avec les acteurs extra-parlementaires de la politique : l'opinion publique, par exemple, particulièrement sensible à la question du risque et aux « effets secondaires » d'une logique de progrès mal contrôlée, mais encore les médias, le pouvoir judiciaire, la sphère privée, les initiatives citoyennes.

Alain Touraine dit quelque chose de similaire : l'infra-politique s'inscrit dans le débat public « à partir du moment, dit-il, où l'activité économique, de la production à la consommation et aux communications de masse, [déborde] les interventions du pouvoir politique »¹⁷. Ce sont ces débordements (ces externalités négatives, pour reprendre la terminologie de la science économique) qui convoquent à la table des débats tous les acteurs (producteurs, consommateurs, clients, citoyens) qui pourraient, de près ou de loin, en être affectés. Si la coexistence dans les mondes organisationnels devient possible, c'est peut-être, pour reprendre cette suggestion de Michel Callon, au sein de « forums hybrides » capables de « mobiliser des acteurs qui estiment que leurs identités, problèmes, préoccupations ne sont pas pris en compte par ceux dont les comptes décident de l'allocation des ressources rares »¹⁸. Paradoxalement, même disposant de grandes capacités d'accès à l'information, le marché limite volontairement ses choix stratégiques à la recherche d'une productivité à court terme qui élimine d'emblée la question des retombées vertueuses de cette productivité. En jouant un peu sur les mots, à propos de rationalité limitée, je défends l'hypothèse selon laquelle cette rationalité est consciemment limitée par des choix ou des contraintes qui n'ont rien à voir avec des décisions économiques susceptibles de converger vers l'idée d'une juste répartition des revenus et des richesses liés à cette productivité. Une « théorie de la justice », pour reprendre le titre de l'ouvrage de John Rawls, impliquerait des choix politiques autrement plus complexes, privilégiant par exemple le respect d'un principe de différence toujours favorable au plus démuné, la nécessité d'une solidarité intergénérationnelle dans la conservation des acquisitions de la culture, une continuité démocratique entre les enjeux du sub-politique et les enjeux internationaux. Or, quels sont les effets concrets de ces choix de rationalité consciemment limitée ? Je peux citer quelques

¹⁴ Op. cit., p. 401.

¹⁵ Paul Ladrière, *Pour une sociologie de l'éthique*, PUF 2001, p. 437.

¹⁶ Op. cit., p. 478.

¹⁷ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Fayard, 1997, p. 485.

¹⁸ Michel Callon et al., *Agir dans un monde incertain*, Seuil, 2001, p.324.

exemples bénéfiques au marché boursier : Renault a valorisé ses actions de 13% en fermant son établissement de Vilvorde ; Moulinex, en fermant ses deux usines et en supprimant 1800 emplois en Normandie, a valorisé ses actions de 21 % ; que Michelin annonce simultanément la réalisation de profits substantiels et la mise en œuvre d'un plan de dégraissage et la Bourse salue l'exploit.

Je peux continuer : en 1960, les 60 hauts-fourneaux et ses 100 000 sidérurgistes assuraient la prospérité du « Far west lorrain ». Le 24 janvier 2003, la direction d'Arcelor annonce l'arrêt progressif de la production à chaud des sites continentaux européens (à Brême, en Allemagne, à Liège, en Belgique, et sur le pôle de Florange-Hayange-Sérémange). Puis, en 2005, Arcelor renvoie la sidérurgie lorraine à l'histoire en fermant le train universel d'Herserange (Meurthe-et-Moselle), dernière unité sidérurgique du bassin de Longwy (340 emplois). 2003, toujours : la multiplication des plans sociaux (Metaleurop, Daewoo, ACT Manufacturing, Matra Automobiles, Air Lib, Noos et Grimaud Logistique), confine à l'absurde et parfois, dans le cas de bilans sanitaires catastrophiques, au tragique. Les rejets de plomb de Metaleurop dans l'environnement en sont l'exemple le plus dramatique. Ces restructurations annoncent la fin brutale d'une histoire globale et identitaire : celle qui touche à la stabilité et à la continuité de l'emploi dans des communautés professionnelles mais aussi, plus largement, dans des communautés de territoires. L'historien aura beau jeu de recomposer les liens logiques qui expliquent la brutalité de ces choix. Par exemple, l'arrêt des activités de Metaleurop dans le Pas-de-Calais n'est pas étranger aux injonctions de l'administration sur la mise en œuvre de mesures anti-pollution : pour ne pas avoir à financer les surcoûts liés aux recommandations de protection de l'environnement, Metaleurop préfère couper les vivres à sa filiale. Dans tous les cas cités, l'impasse économique contrarie l'histoire mythique. La première force à la résignation devant ce qu'elle représente d'absurdité, de traumatisme et d'injustice ; la seconde sera probablement écrite quand des solutions économiques seront imaginées, quand des reconversions seront possibles. Mais surtout la gestion de ces « ruptures stratégiques » excluent les acteurs d'un débat sur l'histoire de leurs causes : donc d'un débat sub-politique.

Or le plus grave, c'est que cette rationalité consciemment limitée n'est même pas efficace pour ses propres promoteurs : le Cercle des Economistes a publié le 23 mai un réquisitoire

sévère contre le « gouvernement d'entreprise », dénonçant l'explosion de l'endettement, les comptabilités truquées, les stock-options indécentes, les sacrifices salariaux, les comportements opportunistes des dirigeants, ou encore les effets du « hasard moral », cette expression de Williamson reprise par Aldo Cardoso, un ex-dirigeant d'Andersen. En somme, il serait plus juste de parler d'« irrationalité illimitée », dont la pure logique financière s'oppose à la rationalité des choix de gestion et de management décidés au niveau local. Cette opposition mérite une attention particulière. Elle permet de mettre en évidence la subordination des contraintes locales de gestion et de management, dont les effets à long terme s'inscrivent dans l'histoire et la mémoire identitaires des organisations, aux logiques de profit contrôlées par les « élites cosmopolites » pour reprendre les termes de Manuel Castells. « Les élites sont cosmopolites et les masses sont locales », dit justement cet auteur.

Dans les collectifs locaux, autrement dit dans les collectifs d'acteurs contraints de coopérer, le traitement de l'incertitude est toujours ramené à la question du sens de l'action collective. Cette question du sens est vague, assurément, tantôt convoquée pour imposer a priori aux salariés des normes éthiques de comportement, ce que Françoise Perdriset¹⁹ appelle le management par les valeurs, tantôt revendiquée par les collectifs de travail pour justifier des stratégies de groupe et imposer des rapports de force. Dans tous les cas, cette axiologie vient étayer l'analyse des contradictions ou des contraintes organisationnelles. Elle fournit à l'individu des modèles d'interprétation culturels, politiques, économiques et sociétaux et, au final, des motifs à son intégration.

Les micro-réseaux de l'élite, en projetant leurs intérêts dans des macro-réseaux fonctionnels (les réseaux financiers en sont un bon exemple) ont le pouvoir de désorganiser, de disloquer et par conséquent de disperser les effets de la réflexivité et de couper court aux récits identitaires. Les élites ont également le pouvoir de frapper d'obsolescence la mémoire de ces communautés, ou à un niveau plus restreint, les collectifs de travail au sein des entreprises. Je parle d'obsolescence dans la mesure où les stratégies cosmopolites rendent brutalement sans objet, sans lendemain, sans intérêt, les ressources, les

¹⁹ Françoise Perdriset, « Les valeurs dans les organisations », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 143.

connaissances, les savoir-faire les liens sociaux de ces collectifs locaux. Karl Polanyi dit en substance que le système du profit organise ceux des aspects de la vie économique qui peuvent être divisés en éléments, localisés et additionnés, et ne répond pas de ses aspects « diffus » ou « sociaux », des externalités, donc. Dès lors, le système industriel est géré de manière à ne produire rien d'autre que ce qui est apte à circonscrire les coûts liés à sa capacité de production. Il n'y a pas d'alternative à cela. Il n'a pas d'autre finalité que de reproduire sa capacité à se reproduire ; que d'assurer sa pérennité en se reproduisant de la sorte. Il est politiquement et moralement neutre. Je partage l'analyse d'Yvon Pesqueux selon laquelle ce système, qu'il qualifie de libéral, est une pragmatique, une pratique de développement de ses propres forces, de ses propres conditions de régénérescence, capable si nécessaire de se concilier les motifs de légitimité de la sphère politique²⁰. Mais cette capacité de reproduction n'est pas technologiquement neutre. C'est parce que la circulation électronique des flux de capitaux, d'informations, de sons, d'images, d'interactions a réglé la question de l'espace et du temps que ces élites font l'économie de tout ce qui peut faire sens pour une communauté localement et historiquement déterminée. Un tel système fonde sa capacité stratégique sur la maîtrise de puissants systèmes d'information qui seuls lui confèrent sa capacité d'évitement du politique, laissant aux Etats nationaux le soin de prendre en charge les effets négatifs des externalités ou reléguant au sub-politique la responsabilité de reprendre le fil du débat critique. Je cite toujours Ulrich Beck : « Les possibilités de légitimation qui permettaient jusqu'ici d'organiser les structures sociales au moyen des « contraintes techniques objectives » diminuent, voire se renversent : il faut savoir quel type d'organisation sociale on veut, à la fois horizontalement et sur le plan hiérarchique, pour pouvoir expliciter les possibilités de mise en réseau qu'offrent les installations de régulation électronique et les technologies de l'information »²¹. Et un peu plus loin : « Le système de travail humain et le système de production technique peuvent faire l'objet de variations indépendamment l'un de l'autre »²².

Ce sont maintenant deux cultures qui s'opposent : une culture favorable aux lois de l'instrumentation économique et technique, et une culture émergente, plus critique, plus ouverte, plus anxieuse aussi, mais qui a maintenant l'avantage d'identifier l'adversaire. Touraine, encore : « Ce qui manque presque toujours pour qu'apparaissent des acteurs sociaux organisés, capables à la fois de convictions sociales et d'actions collectives, c'est une définition de l'adversaire »²³. La rationalité instrumentale est l'adversaire : elle peut faire des prodiges au sein d'équipes de concepteurs, de commerciaux, de gestionnaires, de dirigeants, tous engagés, avec force coopération, dans la recherche de solutions adaptées au marché ; mais parce qu'elle exclut d'emblée la question de ses propres débordements, elle peut être source d'injustices, de scandales et de régression. Je prendrai un dernier exemple de coexistence injuste pour les plus démunis : les maladies qui sévissent dans les pays riches absorbent à elles seules 85% des sommes que consacrent les multinationales du médicament à la recherche et au développement, moins de 5 % sont destinés aux problèmes de santé dans les pays à bas revenu. La rationalité sub-politique dit ce qui est injuste, révèle ce qui fait scandale, caractérise la régression. Elle tire sa force du caractère irréductible et irréversible de la chose dite en public. Le scandale a cette particularité, dès lors qu'il est révélé, ne plus jamais se défaire de sa qualification de scandale. Je vais m'efforcer, en conclusion, de mieux caractériser cette liberté de parole à la source de l'infra-politique que la sociologie critique de la modernité appelle de ses vœux. C'est justement le concept, évidemment peu nouveau, de parole que j'aimerais mettre au premier plan. Hannah Arendt serait sans doute de bon conseil, dans un travail plus ample, pour mieux déterminer le sens de cette coexistence dans les mondes organisés, mieux définir les modalités d'un « vivre-ensemble » ou d'un « agir ensemble ». Les vertus qu'elle accorde par exemple à l'action ne sont-elles pas transposables dans le champ de la parole ? Je m'interrogerai donc sur le rôle et les vertus de cette parole dans le débat public consacré à la qualification du scandale en tant que tel et dans l'espace ouvert par la question du risque.

²⁰ Yvon Pesqueux, *Le gouvernement d'entreprise comme idéologie*, Paris, Ellipses, 2000.

²¹ Ulrich Beck, *La société du risque*, Aubier 2001, p. 458.

²² Idem, p. 459.

²³ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Fayard, 1997, p. 496.

La parole dans l'espace public
 Christian Mesnil²⁴ se demande comment « savoir se distancer, remettre en cause l'évidence transmise par sa culture, abandonner ses rigidités, prôner une insurrection individuelle personnelle permanente » ? Alain Touraine lui répond que l'individu est maintenant soumis à une alternative embarrassante : s'engager loyalement dans des activités à forte coopération socio-technique ou trouver refuge dans une communauté homogène (celle formée par sa famille, ses loisirs, son engagement religieux ou à Lutte Ouvrière). Entre ces deux pôles, interviennent bien des degrés de parole : en premier lieu, la parole pour l'action (selon Arendt), qui devient, dans les situations professionnelles complexes, marquées par le l'incertitude et le doute, la seule expression de la confiance. Cette dernière attitude n'est pas une valeur en soi ; ce n'est pas non plus une variante ou un artefact de la soumission à l'autre, mais plutôt une commodité langagière de coopération qu'à la suite d'Austin j'appelle illocutoire. Ensuite, l'hypothèse d'une parole réflexive est plausible, qui engage les individus dans le réajustement constant de leur relation, au gré des informations et des connaissances nécessaires à la réalisation de la tâche, au gré aussi des risques endogènes à la mission (les dysfonctionnements, les aléas). Puis, au-delà de la sphère socio-technique, intervient la parole infra ou sub-politique. Cette parole excède la relation interindividuelle ; elle n'est plus simplement l'expression, comme la parole réflexive, d'un individu anxieux, à la recherche du meilleur angle stratégique dans un faisceau de relations. Elle s'ouvre à l'espace public parce qu'elle surgit d'une initiative publique comme qualification d'un scandale et non d'une démarche contractuelle organisant les intérêts entre des acteurs plus orientés vers l'efficacité que la solidarité²⁵. Comme le dit justement Habermas, elle est constitutive des rapports sociaux « engendrés spontanément et libres de domination de façon non contractualiste »²⁶. Elle intervient avant la formation d'un système institutionnel ou administratif, avant la formation d'une organisation, instituant par le médium du droit et

²⁴ Christian Mesnil, « Multiculturalisme, acculturation ou interculturalité ? », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 171.

²⁵ Paul Ladrière, *Pour une sociologie de l'éthique*, PUF 2001, p. 410.

²⁶ J. Habermas, « La souveraineté populaire comme procédure. Un concept normatif d'espace public », trad. M. Hunyadi, *Lignes*, n°7, 1989, pp. 29-58.

du pouvoir institutionnel, le système politique au sens classique dans un Etat constitutionnel démocratique. Elle exprime enfin le mouvement spontané d'adhésion du Sujet à ce qui doit être révélé sans détour et sans délai, dans l'espace public, du scandale ou de la menace. Elle devient un fragment de la volonté générale à partir du moment où le Sujet convient qu'il est temps de l'énoncer.

J'évoque ainsi une coexistence d'un nouveau style, fondé sur le don de soi (je vous renvoie aux travaux de Nicole Denoit²⁷ et de Catherine Pascal²⁸ sur cette passionnante question du don), sur une infinité de sentiments subtils qui inspirent une solidarité peu conforme aux normes américaines du management, sur le droit de développer, sur un temps long, des apprentissages, des savoir-faire, des connaissances non détournés par l'utilité d'un succès à court terme. Elle peut être fondée également sur l'humour, comme le préconise Valérie Carayol²⁹, que je considère comme le tout premier signal de la distanciation critique, une pause pour respirer, comme l'on dit en musique. Ce sont autant d'éléments de la vie interindividuelle que Touraine, qui décidément m'aura beaucoup guidé dans cette réflexion, accepterait sans doute de rapprocher de sa définition du Sujet. Ces éléments sont irréductibles à la contrainte de l'action commandée par l'urgence cellulaire. Ils n'ont pas la même temporalité et d'ailleurs, ils prennent leur temps. Ils sont les conditions de la liberté du Sujet de tisser des liens sans doute temporairement improductifs mais assurément plus prometteurs à long terme pour sa santé mentale et son enrichissement affectif et cognitif.

- Manifestations passées (comptes-rendus et programmes)

. 28 juin-2 juillet 2003, Bucarest (Roumanie)

²⁷ Nicole Denoit, « Un bout de chemin ensemble : la RATP explore nos lignes de vie », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 87.

²⁸ Catherine Pascal, « Don et contre-don dans les organisations : culture de la transmission et culture de la coexistence », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 13.

²⁹ Valérie Carayol, « Parlez-moi d'humour. Rire et parodie dans les organisations », in : *Coexister dans les mondes organisationnels*, op. cit., p. 69.

Dixième Colloque Bilatéral franco-roumain, Première Conférence Internationale Francophone en Sciences de l'Information et de la Communication (CIFSIC)

Synthèse des ateliers « *DOMAINES D'ANALYSE, MODES APPROCHES ET ENJEUX SOCIO-CULTURELS* »

Jean-Michel Utard (Centre de recherche sur l'action politique en Europe, CRAPE, UMR CNRS/Université Rennes 1)

Les domaines d'analyse désignés par les titres des cinq ateliers concernés correspondent à un découpage du champ de la communication en « objets » sinon circonscrits empiriquement, du moins largement homologues aux catégorisations spontanées issues des pratiques sociales : le journalisme, la télévision, la communication publique et politique, la communication des organisations, le document numérique. De plus, comme on peut le voir au simple énoncé de ces noms de domaines, les bases typologiques sont hétérogènes (fonctionnelles, technologiques, institutionnelles) et les réalités qu'ils recouvrent sont de nature diverse (acteurs, objets techniques, productions symboliques).

Mais ce ne sont que des étiquettes. Au vue des contributions, c'est une même interrogation qui a traversé les ateliers : comprendre les mouvements et les transformations qui agitent ces pratiques communicationnelles. De ce fait, ce sont les bases mêmes du découpage qui sont questionnées : c'est-à-dire que la construction de l'objet scientifique est au cœur de la réflexion des chercheurs. Autant dire que l'effort d'explicitation théorique et de clarification méthodologique a situé ces ateliers dans le droit fil de ceux qui interrogeaient théories, modes d'approche, transversalité et enjeux socio-culturels.

1) *Métamorphoses du journalisme*

Le terme même de "métamorphose" indique que ce qui se passe dans ce champ est moins une rupture brutale qu'un processus, bien que se dessinent des phénomènes de seuil. Ces mouvements sont analysés en termes de déplacement ou de franchissement de frontières :

- à l'intérieur du groupe professionnel des journalistes, entre d'une part la presse écrite qui reste le pilier de référence et d'autre part l'audiovisuel et l'Internet où les mouvements sont plus sensibles, mais plus difficiles à caractériser,
- à l'extérieur de la profession journalistique, avec les effets destructurants des logiques économiques sur les territoires

considérés comme stables du journalisme d'un côté, de la publicité et de la communication institutionnelle ou d'entreprise de l'autre.

Ces mouvements, et les critiques qu'ils suscitent, alimentent le débat sur l'éthique professionnelle qui se trouve nécessairement retravaillée.

Théoriquement, ces transformations dans les pratiques et les identités sont abordées moins comme effets de structure que comme résultats de l'intervention des acteurs eux-mêmes. Leur étude passe alors par l'observation au plus près des pratiques et des discours de ces acteurs.

2) *Jeux de rôles à la télévision*

La télévision apparaît toujours comme le média de masse par excellence, orientant presque automatiquement la recherche :

- d'une part vers le modèle de diffusion impérialiste des formats, et les effets de standardisation des genres (dans les fictions, comme dans l'information et le divertissement) sous l'influence des logiques économiques,
- d'autre part, sur la question des effets directs des images télévisuelles, avec la thématique récurrente de la violence à la télévision.

Or les interventions ont montré que la tendance à l'universalisation des formules est contrebalancée par l'adaptation nationale des formats.

De plus, et par réaction, on assiste à l'invention de nouvelles formes. Le mouvement de réflexivité de la télévision sur elle-même, en particulier chez les journalistes, conduit à la différenciation des chaînes entre elles. Par ailleurs, et par réaction, se développent des tentatives pour produire des télévisions alternatives, en particulier associatives.

3) *Communication politique et publique*

Dans cet atelier, la diversité d'origine des chercheurs francophones a permis un tour d'horizon riche et ancré dans la réalité politique des pays représentés.

Ont été abordés :

- aussi bien le rôle des médias (presse et télévision) dans l'espace public que celui d'Internet dans les nouvelles formes de gouvernance,
- la communication des institutions communautaires à travers différents supports,
- les jeux médiatiques des acteurs politiques (individuels ou collectifs), avec une réflexion sur des modèles permettant de rendre compte des rapports entre logiques de pouvoir et discours politiques,

- la question croissante de la légitimité des espaces locaux de concertation et d'expression de la parole citoyenne.

Entre parole du pouvoir et pouvoir de la parole, on retrouve ici la même interrogation sur la place et le rôle des acteurs dans les processus structurant la communication dans l'espace public.

4) *Communication des organisations*

Cet atelier a manifesté un foisonnement de réflexions qu'il est difficile de synthétiser sans les réduire. Les intervenants ont questionné les transformations du travail liées aux communications dans l'entreprise, en particulier à l'introduction des TIC.

Loin d'une vision techniciste, fondée sur l'illusion technologique, c'est une approche en termes de processus qui permet de rendre compte des changements organisationnels :

- processus d'appropriation collective du travail,
- processus d'appropriation des innovations,
- processus de gestion des connaissances et des compétences.

C'est une véritable recomposition des professionnalismes qu'on peut mettre en évidence, qui correspond à une dislocation des organisations. À la gestion des entreprises se substituent de nouvelles formes de gouvernance qui renouvellent les interrogations éthiques.

Du point de vue de la recherche, de telles évolutions supposent d'abandonner les approches trop "macro" au profit d'une observation ethnographique des logiques interindividuelles et des usages.

5) *Documents numériques : supports et écritures*

Cet atelier a mené une réflexion fondamentale sur la notion de document, en en proposant une définition élargie :

- qui articule dialectiquement la production et l'usage,
- qui manifeste la triple relation entre information, connaissance et document,
- qui prenne en compte plus généralement la multiplicité des points de vue liée à la multiplicité des acteurs,
- qui affirme la spécificité de l'approche des SIC par rapport aux sciences de l'ingénieur telles qu'elles se manifestent par l'apparition des STIC au CNRS.

Conclusion

Si au premier abord, les domaines qui ont donné leur intitulé aux ateliers paraissent relever de

problématiques éloignées ou de territoires distincts, les mouvements qui s'observent traduisent tous l'émergence de l'acteur, non pas comme leur origine, mais comme le lieu de leur dynamique processuelle.

Du point de vue théorique et méthodologique, cela suppose que les phénomènes structurant les processus de communication soient repensés au plus près des objets et des actes qui les incarnent. En ce qui concerne les contributions des chercheurs de la francophonie, et plus particulièrement roumains, leur engagement personnel fort dans la recherche est animé par la volonté de rendre compte de la place de la communication dans les changements en cours. Les démarches et modèles théoriques convoqués sont liés à l'histoire de chaque pays et aux conditions de production du savoir scientifique. Les questions y sont encore fortement posées en termes de standardisation, d'effets technologiques et médiatiques, et de transformations socio-culturelles censées en advenir. Les modèles théoriques importés de façon dominante sont ceux susceptibles de rendre compte des effets structurants des communications.

. 4 - 6 July 2003, Bled (Slovenia) BledCom 2003

COMMUNICATION MANAGEMENT, PUBLIC AFFAIRS AND PUBLIC RELATIONS: BUILDING TRUST AND EQUITY

Programme

Special session : on Global Public Relations Theory, Research, and Practice

- Günter Bentele (University of Leipzig, Germany, University of Zürich, Switzerland), Ronél Rensburg (University of Pretoria, South Africa), Betteke van Ruler (Free University Amsterdam, The Netherlands), K. Sriramesh (Nanyang Technological University, Singapore), Dejan Vercic (Pristop Communications and University of Ljubljana, Slovenia)

Global Public Relations Theory, Research, and Practice

- Dejan Vercic (Pristop Communications and University of Ljubljana, Slovenia)

Communication management, public affairs and public relations: building trust and equity

- Günter Bentele (University of Leipzig, Germany, University of Zürich, Switzerland)
Public Trust: theory and empirical results in Germany

- Chun-ju Flora Hung (Hong Kong Baptist University, Hong Kong)
Culture, Trust, and Symmetrical Communication

- Yu-Ri Regina Chen (University of Maryland, USA)
A coordinated management of meaning approach (CMM) of trust building, cultivating, and evaluating in government relations

- Betteke van Ruler (Free University Amsterdam, The Netherlands)
Divide and Loose: On Professionalization of Public Relations

- Marita Vos (University of professional education Utrecht, The Netherlands)
The quality of the communication by local governmental organizations

- Clarity Software Ltd. (UK), Pristop Communications (Slovenia)
Valuing managerial competence: Examining how public relations practitioners add value to organisations

- Craig Fleisher (University of Windsor, Canada)
Assessing the Value of Corporate Public Affairs Management: A 10-year Reassessment

- David Phillips (Clarity Software Ltd, UK)
Public relations generated values for building trust and equity

- Mark A. Van Dyke (University of Maryland, USA)
Building Trust in An Untrustful World: The Need for a Global, Ethical Approach to U.S. Defense Department Principles of Information

- Estelle de Beer (University of Pretoria, South Africa), Ronél Rensburg (University of Pretoria, South Africa)
Reputation management and stakeholder engagement: An integrated approach to future corporate governance in South Africa

- Piet Verhoeven (University of Amsterdam, The Netherlands)
The PR paradox: caught between mediatization and building trust

- Derina R. Holtzhausen (University of South Florida, USA)
The agency of public relations: An application in internal communication

- Ryan Bowd (Manchester Metropolitan University, UK), Phil Harris (Manchester Metropolitan University, UK), Joep Cornelissen (University of Amsterdam, The Netherlands)

CSR – A Schools Approach to an Inclusive Definition: Setting the Scene for Future Public Relations and Communications Research

- Jon White (University of Birmingham, Stirling University, Great Britain), Kevin Murray (Chairman, Chime Communications)
Decline in trust and equity: the paradox of the role of public relations

- Betteke van Ruler (Free University Amsterdam, The Netherlands), Dejan Vercic (Pristop Communications and University of Ljubljana, Slovenia)
Reflective model of communication management

- Benita Steyn (University of Pretoria, South Africa)
A conceptualisation and empirical verification of the 'strategist', (redefined) 'manager' and 'technician' roles of public relations

- Benita Steyn (University of Pretoria, South Africa), Gerhard Bütschi (Bütschi Consulting, Switzerland)
Reflective public relations: a commentary on conceptual and empirical similarities and differences between South African and European research

- Retha Groenewald (Ask Afrika Research and Business Analysis, South Africa), Amanda Singleton (Telkom South Africa, South Africa)
Using media coverage as a mirror to reflect perspectives in the public sphere: a case study of Telkom South Africa

Bledcom.com

• Les 4 et 5 septembre 2003, Strasbourg

« LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION » : ENTRE MYTHES ET REALITÉS »

Colloque CERIME, sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO et de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication
L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en 2001 la tenue d'un Sommet mondial sur « la société de l'information » (SMSI) et le cadre adopté par le Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications à Minneapolis (1998). Ce Sommet se déroulera en

deux phases. La première aura lieu à Genève, du 10 au 12 décembre 2003, et la seconde à Tunis, du 16 au 18 novembre 2005. Une telle démarche, à laquelle tous les Etats membres de l'ONU ont été invités à participer, devrait déboucher sur une déclaration d'intention politique et un plan d'action pour que « la société de l'information » puisse répondre aux objectifs qu'on lui assignera. La nature et la portée d'une telle ambition nécessiteront des règles communes ainsi que l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur public et le secteur privé. Soucieux, sur la base de leurs recherches, de faire partager leurs observations, leurs pratiques et leurs avis, enseignants, chercheurs et spécialistes de l'information et de la communication, souhaitent contribuer au débat.

En effet, dans les discours tenus à son sujet, la « société de l'information » se projette comme une étape nouvelle ou une évolution dans le fonctionnement et l'interaction des grandes créations de la modernité caractérisant la seconde moitié du XX^e siècle. Si elle interpelle nombre de principes, d'idées consacrées et de théories faisant parties intégrantes de nos cultures, son projet, notamment dans ses dimensions politiques, sociales, culturelles et économiques, n'est pas sans interrogations multiples.

Que recouvre l'expression « société de l'information » ? Allons-nous vers l'émergence de nouveaux pouvoirs ? S'agit-il d'une « société de la connaissance » ou d'une « société du secret organisé » ? Allons-nous vers une substitution des identités à la citoyenneté ou vers son renforcement, voire sa réinvention ? Et sur quelles bases éducatives ? Allons-nous vers une « fracture numérique mondiale » ? Vers une correction des inégalités engendrées par le seul marché ? Quelle place restera-t-il à l'Etat dans ses fonctions régaliennes historiques ?

Sur quels fondements, les réponses possibles à ce type de questions - qui ne sauraient non plus ignorer le domaine des valeurs, ni l'existence d'autres modèles - peuvent-elles être engagées ?

Dans cette perspective, chercheurs, experts et praticiens vous proposent d'échanger leurs approches de « la société de l'information », société qui postule des « temps nouveaux » avec leurs cortèges de promesses d'accès au savoir, de partage, de mythes anciens, de ruptures profondes et, surtout, d'idéaux projetés sur une Cité devenue mondiale.

L'occasion en sera donnée par le colloque organisé par le Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME) placé sous le double patronage de la Commission française pour l'UNESCO et de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC). Il s'inscrit comme contribution scientifique préparatoire au SMSI.

Jeudi 4 septembre 2003

9h00 : Accueil des participants

Temps 1 : la démarche du SMSI et la place des chercheurs

1-Michel Mathien : Le sens et la portée du questionnement des chercheurs-observateurs.

2-Françoise Bernard : Pertinence du thème et enjeux pour la SFSIC.

3-Pascal Fortin : SMSI : genèse, enjeux et résultats prévisibles.

4-Yves Jeanneret : Langages et discours sur « la société de l'information ».

5-Jacques Perriault : Normes et standards pour les réseaux numériques.

Entre gouvernance technicienne et État de droit : un champ de recherche et d'action ouvert aux SIC.

Temps 2 : les institutions et la société civile

1-Christophe Poirel : « La société de l'information » sous le regard du Conseil de l'Europe.

2-Laurent Pech : Approches européenne et américaine de la liberté d'expression dans « la société de l'information ».

3-Meryem Marzouki : Point de vue de la société civile sur le SMSI.

4-André Santini : Mise en œuvre des villes numériques. Les limites des politiques publiques.

5-Danielle Bahu-Leyser : Décideurs publics des TIC : volontés politiques et réalités de terrain.

Temps 3 : l'économique

1-Jean-Louis Fullsack : Réalités des réseaux de télécommunications.

2-André Lange : Statistiques européennes et questions sur les TIC.

3-Christian Pradié : Logiques financières et concentration dans le multimédia. « Société de l'information » et « industrie de l'information ».

4-Christian Le Moenne : La propagation des formes organisationnelles : normalisation internationale et « société de l'Information ».

5-Annie Chéneau-Loquay : TIC et développement africain informel. Adéquation de la démarche de l'ONU ?

Temps 4 : les libertés

1-Michel Gentot : La CNIL et son expérience de la régulation de l'information.

2-Renaud de la Brosse : Les enjeux internationaux d'Internet.

3-Bertrand Warusfel : La liberté d'expression et ses limites (programme Echelon).

4-Michel Arnaud : Une nouvelle approche de la normalisation : les standards ouverts.

5-Stéphane Callens : « Société de l'information » et société de surveillance ?

18h00 : Fin des travaux

Vendredi 5 septembre 2003

Matinée : travail en ateliers

Atelier 1 - Biens publics mondiaux, normes et convergences : enjeux et pouvoirs.

Entre l'État et le marché, des compétences à interroger.

Président de séance : Jacques Perriault

Secrétariat : Jean Louis Fullsack

Atelier 2 – Les libertés, renforcées ou menacées ?

Les libertés privées et publiques entre logique de marché et logique d'État.

Président de séance : Renaud de la Brosse

Secrétariat : Pascal Fortin

Atelier 3 – Connaissances partagées, savoirs réservés et/ou marchandisés.

Entre les dispositifs d'accès aux ressources et les médiations sociales et économiques.

Président de séance : Bertrand Warusfel

Secrétariat : Vincent Lowy

Atelier 4 – Inégalité d'accès et diversité des appropriations.

Au-delà de la « Fracture numérique » : l'exemple de l'Afrique.

Président de séance : Annie Chéneau-Loquay

Secrétariat : Alain Kiyindou

Atelier 5 – Postures et pratiques scientifiques : « la société de l'information » peut-elle être un objet de recherche ?

Problématique de recherche et responsabilité des chercheurs face aux confusions de l'expression « société de l'information ».

Président de séance : Yves Jeanneret

Secrétariat : Claude Nosal

Après midi : Rapports et propositions en séance plénière

14h15 : Rapport atelier 1.

14h30 : Rapport atelier 2.

14h45 : Rapport atelier 3.

15h00 : Rapport atelier 4.

15h15 : Rapport atelier 5.

16h00: Propositions en vue du SMSI de Genève.

Séance présidée par Anne-Marie Laulan.

17h30 : Perspectives avec Françoise Bernard,

Yves Jeanneret et Michel Mathien.

18h30 : Fin des travaux.

CERIME - Strasbourg

cerime@urs.u-strasbg.fr

. 23 - 24 octobre 2003, Paris,

Atelier semestriel org&co,

« *LES FONDEMENTS DE LA COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE ET COMPARATIVE* »

Ces journées d'études constitueront l'occasion de présenter un bilan des travaux déjà réalisés et devraient permettre d'ouvrir sur de nouvelles perspectives.

Un groupe de travail constitué lors de la réunion du 7 mars 2003 à Paris réfléchit actuellement à un prochain projet éditorial. Ces journées d'études constitueront l'occasion de présenter un bilan des travaux déjà menés permettant d'ouvrir sur de nouvelles perspectives. Jean-Luc Bouillon (Université Toulouse 3), Sylvie Bourdin (Université Toulouse 3) et Catherine Loneux (Université Rennes 2) se chargent d'établir une typologie prudente des recherches en communication organisationnelle à partir des contributions des membres de notre communauté aux différentes journées d'études et de leurs travaux respectifs

. 14 - 16 décembre 2003, Marseille

MEDIATIONS ET INGENIERIE DES CONNAISSANCES

1. Nouvelles Médiations, Nouvelles Ingénieries

- Veille; mémoire des organisations
- Diffusion, transmission des connaissances; réseaux et innovation

- Méthodes de recueil, d'acquisition des connaissances et de gestion du cycle de vie des connaissances, y compris visualisation, mesure de la qualité...

- Les enjeux des nouvelles médiations (commerce électronique, télé-enseignement, knowledge management, analyse cognitive).

2. Ingénierie des connaissances

- Modèles de représentation des données et des connaissances.
- Traitement de données volumineuses; Entrepôts de données.
- Méthodes et algorithmes d'extraction de connaissances à partir de données hétérogènes (bases de données, textes, images, son...).
Algorithmes d'apprentissage.
- Systèmes d'information distribués; Déploiement des connaissances, réseaux de diffusion et de partage.

3. Données, information et organisation
L'organisation des informations pour la mémoire organisationnelle : catégorisation par la création de classification.

- Connaissances et encodage : concepts, termes, terminologies, ontologies.
- Application des classifications et des encodages en Intelligence Économique.

4. Médias, information et connaissances

- Le rôle des médias et l'information; nouveaux médias et nouveaux enjeux (les coûts, la TNT, Internet et les fractures, enjeux de la diffusion scientifique, audiovisuel et web vidéo...)
- Éthique, société de l'information et connaissance.

Afin d'envoyer un article, il est tout d'abord nécessaire de remplir le formulaire d'intention de soumission d'un article. La saisie de ce formulaire n'inclut pas l'envoi immédiat de l'article, vous pouvez par exemple saisir une intention dès à présent et n'envoyer un article qu'un mois plus tard. Il est cependant nécessaire de tenir compte des dates limites d'envoi. Les articles devront être rédigés en Français ou en Anglais, et dans une longueur maximale de 8 pages.

mediterranee.univ-rs.fr/cometic/aac.htm

. les 18 et 19 mars 2004, à Avignon,

Atelier semestriel org&co en collaboration avec le groupe « médiations culturelles » de la SFSIC.

Le programme sera présenté aux journées d'octobre 2003.

—

- Proposition de table ronde en communication organisationnelle

Congrès AIERI - Porto Alegre, juillet 2004

« COMMUNICATION DES ORGANISATIONS ET RELATIONS AU TRAVAIL »

Discours institutionnel ou commercial et fruit de l'interaction permanente entre ses membres ou partenaires, la communication des organisations (entreprises, associations, Etat, collectivités...) fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs. Ceux-ci s'intéressent autant à sa signification qu'aux moyens mis en œuvre (TIC) ou aux phénomènes cognitifs et sociaux qui s'y rattachent. Ce faisant, ils développent des modèles explicatifs parfois inspirés d'autres disciplines, qui se révèlent fortement dépendants de leur culture propre.

Ainsi, une école francophone de la communication organisationnelle semble aujourd'hui émerger dans une production jusqu'alors majoritairement anglo-saxonne.

Cette proposition de table ronde sur la communication organisationnelle s'inscrit dans ce cadre, et vise à poursuivre les échanges initiés entre chercheurs de diverses origines lors du précédent congrès de l'IAERI à Barcelone.

Problématiques

Les problématiques communicationnelles portant sur l'organisation sont multiples. Elles peuvent ainsi porter sur le contenu ou les modalités des actes de communication ou chercher à comprendre le rôle de cette dernière dans les situations de travail. Elles peuvent aussi porter sur la construction discursive du contexte et de la situation au travail, celui-ci étant alors défini comme une action située, une activité communicationnelle en soi (exemples : activités de service, enseignement...).

L'organisation est composée d'acteurs aux compétences, motivations, et stratégies multiples qu'elle cherche à harmoniser. D'une mosaïque de rôles et de statuts, l'entreprise tente d'obtenir une dynamique d'ensemble en valorisant son potentiel humain tout en favorisant l'innovation. En effet, plus que des capacités de production, ce sont les capacités à innover qui caractérisent l'entreprise d'aujourd'hui. Elle devient un espace de connaissances structuré et hiérarchisé dans lequel la communication intervient en permanence pour créer des savoirs et expérimenter des processus de travail nouveaux. Son fonctionnement et sa gestion ont, par ailleurs, été profondément affectés par la dilution des frontières organisationnelles, les exigences grandissantes du client et le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. La communication à la frontière des organisations et entre les organisations au sein d'alliances et de réseaux a ainsi ouvert aux

chercheurs un champ de recherches plus rare où de nouvelles problématiques sont à inventorier.

Par communication, nous entendons la mise en relation des individus les uns avec les autres et pas seulement avec des faits (information). Elle est un produit de l'entreprise quand elle résulte d'un choix délibéré de s'adresser à des publics externes (relations publiques, création d'événement, publicité, promotion, marketing direct...) ou internes (journal interne, Intranet, réunions...).

Mais l'organisation est aussi un produit de la communication. En effet, cette dernière participe au processus d'interaction entre les individus et contribue à construire de la signification ; la réalité étant coconstruite par des acteurs pourvus de capacités cognitives, affectives et stratégiques. Elle n'est pas seulement un acte ponctuel de transmission de message, mais aussi une instance d'actualisation des représentations individuelles et collectives qui fait intervenir des significations élaborées antérieurement. Elle est aussi le lieu où se négocient les enjeux du travail et les identités des acteurs. Par elle, le collectif humain se régule, s'institutionnalise ou, au contraire, se remet en question et se transforme.

La communication apparaît ainsi un processus complexe dans lequel la signification des messages n'est pas une donnée antérieure à l'interaction mais une construction en situation culturellement marquée qui dépend du déroulement du processus lui-même, dans le temps et dans l'espace.

Objectif de la table ronde

L'ambition de cette table ronde est d'identifier et de confronter les problématiques de communication organisationnelle et les méthodologies retenues au sein de la communauté scientifique francophone et anglo-saxonne. Ce tour d'horizon devrait permettre de souligner les différences d'approche et favoriser une réflexion sur les perspectives de recherche en prenant en compte les évolutions enregistrées ces dernières années. Il devrait également montrer le poids grandissant de la communication dans les organisations même si celle-ci constitue une dimension parfois oubliée, instrumentalisée voire malmenée.

Cette table ronde regroupera un ensemble de chercheurs francophones (Belgique, Brésil, Canada, France, Maroc, Roumanie), autour de l'analyse des phénomènes de communication interne et externe, stratégique ou spontanée,

formelle et informelle. Chacun des participants présentera l'état de la recherche en communication organisationnelle dans son pays en développant ses problématiques, méthodologie et principaux résultats. Cette rencontre apportera une meilleure visibilité sur les recherches en cours dans les différents laboratoires concernés, et la discussion sur leurs orientations scientifiques favorisera les fertilisations croisées.

Participants

Une large procédure d'information sera menée d'ici juillet 2004. Un certain nombre de chercheurs a d'ores et déjà montré son intérêt pour participer à cette table ronde.

Président de séance : à déterminer

Contenu

Le domaine couvert par cette table ronde est volontairement peu restrictif. Plusieurs dimensions pourront être présentées. Nous avons cependant retenu trois grandes problématiques, les politiques, les processus et les situations de communication, qui nous semblent fédératrices et qui peuvent être décrites comme suit :

- les politiques de communication : examen des pratiques et des techniques de communication et leurs effets attendus ou non
- les processus de communication : étude des phénomènes communicationnels observés au niveau des collectifs de travail avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'avènement de nouvelles organisations productives
- les situations de communication : analyse des relations interpersonnelles au travail, co-construction de sens dans les interactions.

Après confrontation des expériences, une discussion sur les pratiques scientifiques et les conditions de la recherche dans chacun des pays sera menée. Elle devrait déboucher sur une vision transversale de la communication éventuellement en marge des développements disciplinaires traditionnels mettant en évidence les caractéristiques d'une école francophone de la communication organisationnelle.

La table ronde se poursuivra sur deux demi-journées.

Les résultats feront l'objet d'un compte-rendu dans le bulletin de liaison bimestriel du groupe Org & Co de la SFSIC et ensuite d'une publication sous forme de livre collectif.

A paraître...

Le numéro 18 de la revue "*Recherches en communication*" :

ESPACE ORGANISATIONNEL ET ARCHITECTURE

Coordonné par Axel GRYSPEERDT et Philippe MARION

-L'architecture d'entreprise : une symbolique des mutations, Thérèse EVETTE.

-Esthétique et mises en scène de patrimoine industriel architectural, Patrice DE LABROISE.

- L'architecture comme support de la mémoire sociale. Le cas d'une institution résidentielle à finalité communautaire, Yves WINKIN.

- Approche esthétique de l'organisation : le cas des salles de cinéma, Florence CARION et Aurore VAN DE WINKEL.

- Consommation ou consommation de la culture ? La Tate Modern de Londres, Monique RENAULT.

- Les bandits-manchots, Mickey et les G.O. ou l'esthétique des loisirs post-modernes, Elizabeth VERCHER.

- Architecture des collèges et communication dans trois conseils généraux en France(1986-2001), Florent CHAMPY.

- Le destin de l'architecture à l'ère de l'esthétisation de la vie quotidienne, Jean-Louis GENARD et Jean-Didier BERGILEZ.

VARIA

- Métaphoriser ou "L'appel des souvenirs", Frédéric ROUSSET.

- Ethos, médiation, média. Sémiotique de l'ethos, Guillaume SOULEZ.

- Rapprocher l'Europe des citoyens, une nécessité ? Analyse critique de la politique de communication des institutions européennes, Eric DACHEUX.

- A priori épistémologique et fécondité heuristique. Une réponse de Jacques Le Bohec à la lecture "focalisée" de son ouvrage sur les "mythes professionnels des journalistes français" et de celui de Cyril Lemieux sur les "fautes professionnelles" par Gérard Derèze, Jacques LE BOHEC.

comu.ucl.ac.be/recherche/rec/

entreprises (publiques, privées, semi
publiques)
administrations, Etat, collectivités locales
projet
autres

- TECHNIQUES D'INVESTIGATION

observation,
questionnaires,
documents
sources
autres

- MOTS CLES

(Choisir 5 mots-clés parmi la liste + 2 ou 3
personnels supplémentaires le cas échéant. Cette
liste ne préjuge pas de la scientificité des
problématiques traitées, mais devrait nous
permettre de tenter de mieux cerner les contours
de la recherche en communication
organisationnelle.)

FICHE D'IDENTIFICATION DES DIVERS
CHERCHEURS EN COMMUNICATION
ORGANISATIONNELLE

- NOM

Prénom
coordonnés (courrier, tel, mél)

- EQUIPE

Laboratoire de rattachement
Statut
(CNRS, équipe d'accueil, jeune équipe,
équipe reconnue par l'université, autre)

- FORMATION DISPENSEE

1, 2, 3 cycle intitulé
thématique générale
en information et en communication
en communication organisationnelle

action située
activité professionnelle
approche compréhensive
cognition distribuée
communication externe
communication interne
communication professionnelle
construction sociale
constructivisme
gestion symbolique
interaction
langage
modèle productif
outils techniques de communication
positiviste, réaliste

relations interpersonnelles

représentations sociales
théorie des organisations
TIC
changement organisationnel

- TERRAIN D'ETUDES PRIVILEGIES

(préciser le cas échéant)

- PUBLICATIONS JUGEES REPRESENTATIVES

(3 OU 4)

